

FONDATION DU LIONS CLUB INTERNATIONAL DEMANDE DE SUBVENTION SIGHTFIRST



Lions Clubs International
FOUNDATION



Introduction

La mission du programme SightFirst de la Fondation du Lions Clubs International est de développer des systèmes de soins oculaires permettant de lutter contre la cécité et l'affaiblissement de la vue et d'aider les personnes aveugles et souffrant de troubles visuels dans les communautés défavorisées. SightFirst soutient des projets durables de qualité supérieure qui réalisent un (ou plusieurs) des buts suivants :

- Offrir des services de soins oculaires
- Former des professionnels se spécialisant dans le domaine des soins oculaires et de gestion
- Améliorer l'infrastructure des systèmes de soins oculaires déjà établis
- Faciliter l'accès des personnes non voyantes ou déficientes visuelles à l'enseignement et à la formation
- Sensibiliser davantage le grand public à l'importance de la santé oculaire

Les districts Lions (district simple, sous-district ou district multiple) collaborent avec leur conseiller technique SightFirst et avec le président et la commission de district (district multiple) chargée de SightFirst pour évaluer les besoins locaux en matière de soins oculaires et mettre au point des propositions de projets. Les projets doivent correspondre aux priorités du financement qui sont expliquées en détail dans le plan stratégique de SightFirst, intitulé SightFirst : Action Lions La Vue pour tous, disponible en ligne à : www.lcif.org/sightfirst.

La préparation d'un dossier de demande de subvention SightFirst commence à la suite d'une discussion positive sur le projet, entre les responsables Lions locaux, la commission nationale de lutte contre la cécité ou chargée de VISION 2020 et les partenaires associés au projet, notamment les autorités locales gouvernementales chargées de la santé publique, les ophtalmologues et d'autres organisations non-gouvernementales (ONG).

En général, SightFirst ne finance pas les dépenses engagées pour le fonctionnement des programmes déjà établis, la construction de nouvelles installations ou l'aide aux particuliers (y compris les bourses scolaires). Les fonds SightFirst n'ont pas pour objet le remboursement de dépenses effectuées ou l'établissement de fonds en réserve. Les projets ne seront pas pris en considération si une transaction ou un arrangement peut constituer un avantage financier privé, direct ou indirect, servant les intérêts des Lions et / ou de leur famille.

Buts du programme SightFirst

- Les projets SightFirst soutiennent le développement des systèmes complets de soins oculaires qui offrent la prévention, les dépistages, les soins et la rééducation dans le cas des principales maladies oculaires et des troubles de la vue.
- Les projets de SightFirst offrent des services aux populations défavorisées qui n'ont aucun accès aux soins oculaires à cause d'obstacles économiques, sociaux et géographiques.
- Les projets de SightFirst offrent des soins oculaires économiques, équitables et de qualité supérieure aux personnes défavorisées.
- Les projets de SightFirst suivent et évaluent la productivité, les résultats et l'impact des activités. Les projets publient des rapports sur le nombre de patients aidés, la modification de la qualité de la vie et l'accès plus facile aux soins oculaires, à la rééducation et à l'enseignement.
- Les projets de SightFirst établissent des soins oculaires durables en formant un personnel local et offrant du matériel et des installations. Les mécanismes de recouvrement des coûts adaptés à la région sont aussi un aspect de tout projet.

A quoi faut-il s'attendre?

Pour être prises en considération, les demandes remplies en entier doivent être présentées au moins 90 jours avant la réunion du comité consultatif de SightFirst (CCS) en janvier ou en août. Avant la réunion, les dossiers de demande sont étudiés par le personnel du Service des programmes de la vue à la LCIF et par le Secrétariat du CCS. Les candidats sont souvent priés de fournir de plus amples précisions et / ou des révisions avant une date limite spécifique et l'étude du dossier par le CCS peut être reportée à plus tard, en attendant que le dossier soit complet.

A sa réunion, le CCS évalue les dossiers de demande qui ont été complétés en entier et approuve les fonds au profit des actions qui correspondent le mieux aux priorités de financement de SightFirst. Les dossiers de demande sont approuvés (en entier ou en partie), refusés ou reportés à une étude ultérieure (le plus souvent parce que de plus amples renseignements doivent être fournis ou d'autres changements doivent être effectués au dossier). Les dossiers de demande de subvention pour les grands projets ou les projets qui durent plusieurs années peuvent être examinés plusieurs fois par le CCS avant qu'une décision ne soit prise.

Chaque candidat reçoit un courrier lui faisant part du statut de sa demande de subvention, suivant la réunion du CCS pendant laquelle celle-ci est étudiée. Les bénéficiaires sont chargés de présenter régulièrement des comptes rendus sur les progrès au moment de chaque versement de la subvention et / ou un rapport définitif au moment de l'achèvement du projet. Les rapports doivent inclure une comptabilité financière et les reçus correspondants, ainsi qu'une description des activités et réalisations du projet, des photos (si le cas s'y prête) et des exemplaires de tout matériel publicitaire.

Le CCS, composé de dirigeants Lions et de spécialistes mondiaux de la prévention de la cécité, examine les règlements de SightFirst et les demandes de financement et fait des recommandations au Conseil des administrateurs de la LCIF. Le Secrétariat du CCS est un conseiller technique de l'Organisation mondiale de la santé.

Le CCS peut approuver au maximum 12 millions de \$US pour tous les projets pendant une année d'exercice. Ceci favorise le développement de projets peu chers et à grand impact et garantit la disponibilité à long terme des fonds de SightFirst.

Le personnel du service des programmes de la vue de la LCIF offre son soutien pendant la mise au point du projet et des conseils pendant la préparation du dossier de demande. Un coordinateur régional du programme peut être joint par courriel à : SightFirst@lCIF.org.

Les conseillers techniques de SightFirst ont été engagés par la LCIF pour assister les Lions avec les aspects médicaux, techniques et logistiques du projet. Ils aident aussi à surveiller et à évaluer les projets qui ont été approuvés. Les coordonnées des conseillers techniques peuvent être fournies sur simple demande adressée par courriel à : SightFirst@lCIF.org.

Instructions sur les demandes de subvention

La demande de subvention SightFirst doit être rédigée par les Lions, en collaboration avec leur conseiller technique SightFirst régional et d'autres partenaires associés au projet. Ce formulaire sert de schéma du dossier de demande de subvention. Les réponses à chacune des questions suivantes doivent être fournies dans un document *séparé*.

Informations essentielles

1. Date
2. Nom du projet
3. District multiple / District (Pays)
4. Nom du principal interlocuteur Lions
5. Adresse (Rue)
6. Téléphone
7. Fax
8. Adresse électronique
9. Adresses des sites Internet des organisations qui participent, si elles sont disponibles
10. Montant sollicité pour la subvention
11. Les actions de SightFirst ciblent un ou plusieurs objectifs liés à une maladie particulière dans le cadre des systèmes complets de soins oculaires. A partir de la liste ci-dessous, veuillez identifier l'objectif ou les objectifs devant être réalisé(s) par le projet proposé. Pour avoir de plus amples précisions sur les priorités de financement de SightFirst en ce qui concerne chaque maladie / problème, veuillez consulter les documents sur le règlement en ligne à : www.lcif.org/sightfirst.

Objectifs	Priorités du financement par SightFirst
Cataractes	<ul style="list-style-type: none"> • SightFirst soutient les actions dans les communautés où d'autres possibilités de financement au profit des opérations de la cataracte, y compris les subsides des gouvernements locaux ou d'autres ONG, ne sont pas disponibles ou sont très limitées. • Les projets SightFirst de création d'infrastructure et de formation du personnel aident les établissements à maintenir les services qui ont été initiés ou élargis grâce à son soutien.
Cécité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets SightFirst de lutte contre la cécité infantile ont pour but de rehausser les capacités des établissements affiliés aux Lions pour offrir des soins oculaires fondamentaux et spécialisés aux enfants.
Rétinopathie diabétique	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets SightFirst sont bénéfiques dans les communautés où la rétinopathie diabétique est une des principales causes de cécité et où la gestion appropriée des cas de diabète existe. • Les projets SightFirst de dépistage et de soins de la rétinopathie diabétique sont intégrés aux services de soins oculaires et pour diabétiques.
Education et rééducation des personnes aveugles et à basse vision	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du financement par SightFirst dans ce domaine sont actuellement en train d'être évalués.
Education sur la santé oculaire	<ul style="list-style-type: none"> • SightFirst met au point des programmes nationaux d'éducation sur la santé oculaire là où les autorités sensibilisent les populations vulnérables à l'existence des services ophtalmologiques. • SightFirst propose des ressources sur la santé oculaire pour rehausser l'impact de ses autres actions.
Basse Vision	<ul style="list-style-type: none"> • SightFirst renforce l'impact des établissements qui offrent des soins oculaires secondaires et tertiaires par l'addition ou l'expansion des services en faveur des adultes et enfants à basse vision. • SightFirst offre un financement au profit des séminaires de formation régionale qui ont lieu de temps en temps dans le domaine des services spécialisés aux personnes malvoyantes.

Objectifs	Priorités du financement par SightFirst
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • SightFirst soutient la recherche opérationnelle et d'évaluation de la santé publique pour améliorer les programmes de SightFirst, identifier les besoins et évaluer les stratégies des programmes, surtout en ce qui concerne l'équité, l'augmentation des capacités et la durabilité des soins oculaires.
Onchocercose	<ul style="list-style-type: none"> • SightFirst finance des actions dirigées par les Lions qui ont réussi à lutter contre l'onchocercose et qui visent la création de mécanismes locaux durables permettant la distribution d'ivermectine et l'évolution des soins oculaires complets. A l'heure actuelle, la LCIF n'accepte pas de dossiers de demande de subvention SightFirst pour de nouveaux projets d'onchocercose.
Trachome	<ul style="list-style-type: none"> • SightFirst prend en charge un grand nombre de chirurgie du trichiasis en vue de sauvegarder la vue dans le cadre de la stratégie CHANCE (CHirurgie du trichiasis, traitement Antibiotique des cas de trachome évolutif, Nettoyer le visage pour prévenir la transmission de la maladie et Changer l'Environnement).
Erreurs de Réfraction Non Corrigées	<ul style="list-style-type: none"> • SightFirst soutient l'augmentation des capacités et le développement des systèmes de fabrication et de distribution de nouvelles lunettes. • Les projets de SightFirst privilégient les services aux enfants défavorisés d'âge scolaire.

12. A partir de la liste ci-dessous, veuillez identifier la stratégie ou les stratégies devant être utilisée(s) par le projet proposé.

o Prestation de services - Le soutien d'un grand nombre de services de soins oculaires aux populations défavorisées, notamment les dépistages, les interventions chirurgicales, les soins médicaux et la rééducation.

o Formation des ressources humaines - La formation des professionnels dans les domaines des soins oculaires et de la rééducation et du personnel de gestion pour améliorer les systèmes de soins oculaires.

o Développement de l'infrastructure - Amélioration des établissements déjà fondés par le don du matériel essentiel et / ou l'amélioration des lieux pour rehausser la qualité et l'étendue des soins oculaires qui ont offerts.

13. Veuillez faire un résumé du projet, en décrivant brièvement le problème / les besoins et les solutions proposées. (une page au maximum)

Cadre du projet

1. Selon le recensement le plus récent, quelle est la population de la région desservie par le projet ?
2. Veuillez donner les précisions suivantes sur les aspects démographiques de la région où le projet sera réalisé et citer la provenance des données.
 - a. Pourcentage de la population en milieu rurale et en zone urbaine.
 - b. Pourcentage de la population aux différents niveaux socioéconomiques, y compris ceux qui vivent en-dessous du seuil de la pauvreté.
 - c. Pourcentage de la population de sexe masculin et de sexe féminin et ayant l'âge de 0-5, 6-14, 15-49, 50+ ans. Si les informations sont disponibles pour les différentes catégories d'âge, veuillez les inclure.
3. Quelle est l'incidence des maladies oculaires et / ou de perte de vision auxquelles ce projet répond ? Si possible, veuillez séparer les statistiques selon les personnes de sexe masculin et féminin et citer la provenance des données. Si la provenance des données n'est pas disponible, veuillez expliquer comment le calcul des données a été effectué.
4. Veuillez décrire la disponibilité actuelle des services publics et privés de soins oculaires. Veuillez identifier les hôpitaux et cliniques ophtalmologiques, ophtalmologues, optométristes et / ou professionnels de soins oculaires de niveau moyen qui exercent leur activité dans la région du projet et décrire les soins oculaires qu'ils offrent.
5. Comment les patients de la région du projet règlent-ils le coût des soins oculaires ? Veuillez expliquer toutes les modalités de remboursement qui s'appliquent (programmes nationaux, prise en charge personnelle, assurances, sécurité sociale et / ou programmes d'assistance sociale ou charitables).
6. Veuillez identifier et expliquer les plus grands obstacles à l'accès aux soins oculaires dans la région du projet (pauvreté, langue, géographie, discrimination sociale, invalidité, manque de sensibilisation etc.).
7. Veuillez décrire la connaissance des soins oculaires dans la région du projet et l'attitude envers ceux-ci.
8. Si une action nationale de lutte contre la cécité ou de VISION 2020 est en train d'être réalisée dans la région du projet, de quelle manière ce projet est-il en adéquation avec cette action ?
9. Que font les organisations Lions et autres organisations non-gouvernementales actuellement pour régler le problème des maladies oculaires et / ou de perte de vision qui font l'objet de ce projet ?

Plan du projet - prestations de services

Veuillez fournir les précisions suivantes si la proposition de projet comprend les prestations de services.

1. Préciser les chiffres totaux correspondant aux résultats annuels actuels des services fournis dans le cadre du programme de soins oculaires.
2. Estimer les cibles en matière de dépistage, diagnostic, soins et / ou rééducation pour le projet proposé et pour les trois années suivantes du fonctionnement du programme.
3. Décrire en détail les projets de sensibilisation du grand public et de la promotion des dépistages. Comment les patients défavorisés seront-ils identifiés, recommandés et transportés à ces dépistages et aux examens et traitements subséquents ?
4. Décrire le protocole de suivi et sa fréquence.

5. Dresser une liste de tout l'équipement diagnostique et de traitement disponible pour soutenir le projet, en précisant l'âge de l'objet et un description de son état actuel.
6. Décrire le système ou la base de données qui sera utilisé(e) pour suivre et gérer les patients.
7. Créer un tableau semblable à celui qui se trouve ci-dessous pour donner les précisions sur chaque établissement qui participe au projet. Veuillez ajouter d'autres lignes selon le besoin.

Installations	Années de fonctionnement	Type (général, spécialité)	Niveau de service (Primaire, secondaire ou tertiaire)	Espace de fonctionnement (mètres carrés)
Nom no. 1				
Nom no. 2				
Nom no. 3				

8. Identifier tous les membres du personnel professionnel qui participent au projet et décrire leurs qualifications (formation spéciale, années d'expérience et temps qu'ils comptent consacrer au projet).
9. Pour les patients dont les soins dépassent la portée du projet, décrire les arrangements qui ont été faits avec les établissements recommandés.
10. Décrire les projets de suivi et d'évaluation (préciser la productivité, les résultats et l'impact de l'année civile précédente et pour le projet proposé) et expliquer comment les informations seront recueillies et analysées.

Plan du projet - Formation des ressources humaines

Veuillez fournir les précisions suivantes si la proposition de projet comprend la formation du personnel.

1. Décrire le ou les types, le but et la durée du programme de formation et préciser le nombre de participants.
2. Expliquer comment la formation est adaptée aux conditions locales dans lesquelles les stagiaires rendront service.
3. Fournir un bref aperçu historique de l'établissement chargé de la formation et de ses accomplissements.
4. Fournir des attestations des qualifications des formateurs et décrire leur expérience en donnant le cours proposé.

5. Comment les stagiaires seront-ils recrutés ?
6. Comment les stagiaires seront-ils retenus afin de pouvoir soigner les personnes défavorisées après leur formation ?
7. Comment les succès ou résultats de la formation seront-ils mesurés ?

Plan du projet - Développement de l'infrastructure

Veillez fournir les précisions suivantes si la proposition de projet comprend le développement de l'infrastructure.

1. Créer un tableau semblable à celui qui se trouve ci-dessous pour décrire toutes les propositions d'achat d'équipement. Veuillez ajouter d'autres lignes selon le besoin. Remarque : Veuillez consulter la liste d'équipements standard de VISION 2020 sur le site www.lcif.org/sightfirst pour avoir les recommandations concernant un matériel peu cher, de qualité supérieure, qui est en adéquation avec les paramètres du financement par SightFirst.

Equipement	Quantité	Supplémentaire ou de remplacement	Disponibilité des services d'entretien et des réparations (Oui / Non)
Diagnostic			
Chirurgie / traitements			
Autres			

2. Expliquer pourquoi l'équipement est requis.
3. Identifier les membres du personnel devant être formés pour le faire fonctionner et fournir l'emploi du temps prévu pour la formation.
4. Estimer la productivité annuelle en matière de prestation de services du nouvel équipement.
5. Décrire les propositions d'amélioration des installations comme les rénovations, les éléments ajoutés ou élargis et expliquer comment ces modifications auront pour résultat une productivité accrue et / ou des soins de meilleure qualité.
6. Expliquer l'utilisation optimale des installations existantes et le raisonnement en faveur des améliorations de l'infrastructure.
7. Estimer la productivité annuelle en matière de prestation de services de l'espace nouveau.

Viabilité du projet

1. Inclure un plan d'affaires démontrant la durabilité à long terme du projet. Veuillez inclure les prévisions sur cinq années des revenus et dépenses.
2. Indiquer combien de Lions clubs participeront au projet et décrire leur rôle :
 - a. Comité de gestion du projet
 - b. Activités de collectes de fonds, promotion / publicité et relations publiques
 - c. Responsabilités des bénévoles
 - d. Autres
3. Décrire comment le projet sera identifié et comment les marques SightFirst, Lions et LCIF seront utilisées en conjonction avec le projet.
4. Identifier et décrire la participation des autres partenaires associés avec le projet.
5. Si cet établissement / programme a déjà reçu des fonds de SightFirst ou de la LCIF, décrire comment le projet proposé élargira la portée de ce soutien et fournir des photos du travail accompli.

Délais à respecter pour l'achèvement du projet

Veuillez créer un tableau semblable à l'exemple donné ci-dessous pour illustrer la durée prévue de chaque tâche / activité reliée au projet.

Tâches	Année 1					Année 2									
	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Tâche 1															
Tâche secondaire A	→														
Tâche secondaire B	→														
Tâche secondaire C	→														
Tâche 2															
Tâche secondaire A	→														
Tâche secondaire B				→											
Tâche secondaire C															
Tâche 3															
Tâche secondaire A			←→												
Tâche secondaire B				←→											
Tâche secondaire C	←→														

Budget du projet

Veillez créer un budget du projet, formaté comme l'exemple ci-dessous. Veillez ajouter des catégories et années supplémentaires selon le besoin.

Dépenses du projet	Année 1			Année 2			TOTAL :
	Partenaire 1	Partenaire 2	SightFirst	Partenaire 1	Partenaire 2	SightFirst	
Infrastructure							
Équipement							
Rénovation							
Prestation de services							
Produits de consommation							
Personnel							
Transport							
Formation du personnel							
Éducation sur la santé oculaire							
Surveillance & évaluation							
Autre							
TOTAL :							

Documents à l'appui

Veillez inclure les documents suivants, s'ils s'appliquent à votre cas :

- Protocole d'entente ou lettres de soutien des partenaires associés au projet, du gouvernement local et des sociétés médicales professionnelles
- Projets des activités proposées d'expansion / rénovation et des installations qui existent déjà
- Bilans financiers vérifiés par les commissaires aux comptes ou rapports annuels de l'établissement sur le site du projet
- Photographies de l'intérieur et de l'extérieur de l'établissement sur le site du projet
- Plans de la région desservie par l'établissement et / ou de la région où le projet sera réalisé
- Exemple du projet national / régional de prévention de la cécité, approuvé par le gouvernement, si cela est disponible

- Si le projet doit faire participer ou bénéficier un établissement Lions, veuillez fournir une preuve que son utilisation légitime des marques déposées des Lions et de la LCIF a été autorisée

Direction & gestion du projet

Pendant le développement du projet, un comité doit être créé pour aider et soutenir ceux qui seront chargés du programme, des finances et du suivi pendant la durée du projet. Ce comité doit être dirigé par les Lions locaux et inclure d'autres bénévoles qui ont des connaissances dans les domaines de la gestion des projets, de la gestion financière, du plaidoyer en faveur d'une cause et des soins oculaires.

Le président chargé du projet et l'administrateur de la subvention, qui sont nommés par le district (district multiple) en consultation avec le comité chargé du projet et confirmés ultérieurement par le comité consultatif SightFirst (CCS), sont les co-présidents du comité. Ils occupent ces postes pendant la durée du projet, même si l'activité continue au-delà du mandat des responsables de district (district multiple) Lions qui avaient été chargés de la validation originale. Une fois approuvés par le CCS, ces postes ne peuvent pas être confiés à d'autres personnes sans l'autorisation de la LCIF.

Le président chargé du projet assume la gestion quotidienne du projet et la collaboration avec les partenaires associés au projet. L'administrateur de la subvention doit solliciter, recevoir, déboursier et établir la comptabilité des fonds de la subvention. Les deux bénévoles collaborent en visitant régulièrement le projet, en surveillant ses progrès en collaboration avec le conseiller technique régional de SightFirst et en préparant les rapports destinés à la LCIF.

Veuillez proposer trois candidats, dans l'ordre préféré, aux postes de président du projet et d'administrateur de la subvention. Veuillez inclure le nom de chaque candidat, son titre Lions, son adresse, son numéro de téléphone et de fax et son adresse électronique.

Validations

Le dossier de demande de subvention doit être examiné et validé par le président du conseil du district multiple, le gouverneur de district, le président de commission SightFirst de district multiple (ou l'équivalent) et le conseiller technique régional de SightFirst. (Dans les cas où le poste de président de commission chargé de SightFirst n'a pas été créé, veuillez prendre contact avec la LCIF pour avoir des recommandations.) Les lettres de validation, signées par les personnes concernées, doivent faire partie du dossier.

En validant la demande, ces personnes attestent qu'à leur connaissance, les informations données sont exactes et les besoins existent tel qu'il est indiqué dans le dossier.



SAUVER LA VUE EMPÊCHER LA CÉCITÉ



Lions Clubs International **FOUNDATION**

Fondation du Lions Clubs International
Service des programmes de la vue
300 West 22nd Street
Oak Brook, IL 60523-8842 États-Unis
Téléphone : 630-468-6895
Fax : (630) 706-9250
Courriel : lcif@lionsclubs.org
Site Internet : www.lcif.org